

Annexe

	Établissements chefs de file
PUI qualifiés	Aix-Marseille université, Université de Bretagne Occidentale, Université de Bordeaux, Université Bourgogne-Franche-Comté, Comue Angers-le Mans, CY Cergy Paris université, Université Côte d'Azur, Université Grenoble Alpes, Université de Lille, Université de Lorraine, Université de La Rochelle, Nantes Université, Université de Pau et des pays de l'Adour, Université PSL, Université Paris-Saclay, Université Paris Cité, Comue Paris-Est, Université de Rennes, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Toulouse, Université de Tours
PUI pilotes	Normandie Université, Sorbonne Université, Université Clermont Auvergne, Université de Montpellier, Université de Strasbourg
Candidats autorisés à déposer un dossier	Institut Polytechnique de Paris, Université de la Réunion, un établissement chef de file du site lyonnais, ces derniers doivent se rendre éligibles et le jury évaluera la nécessité et la pertinence des candidats en PUI.